



Éditorial

par Josée Saint-Marseille

Plan d'action



Josée Saint-Marseille, présidente

Chères collègues,
chers collègues,

Au moment de rédiger ce premier éditorial, voilà près de trois semaines que j'occupe les fonctions de présidente de la C.B.P.Q. Ces quelques semaines ont déjà été très enrichissantes en échanges et discussions avec plusieurs collègues de la profession; ce qui s'avérera fort inspirant pour initier d'éventuels projets et activités. J'essaierai d'ailleurs de multiplier, tout au long de mon mandat, ces agréables rencontres et discussions.

Ce premier éditorial portera principalement sur les grandes lignes du plan d'action que j'ai proposé lors de l'Assemblée générale tenue dans le cadre du congrès annuel de la C.B.P.Q. en mai dernier.

Ce plan d'action fut d'ailleurs revu avec les membres du CA et plusieurs d'entre nous travailleront sur des activités émanant de celui-ci.

Tout d'abord, mentionnons la mise en place d'une campagne d'information et de visibilité portant sur l'importance du rôle professionnel des bibliothécaires et sur une meilleure mise en marché et valorisation du diplôme dans de nouveaux secteurs susceptibles d'emplois. Ce projet découle en fait des résultats obtenus suite au questionnaire envoyé à tous les membres au mois de mars dernier; projet qui avait également reçu l'appui des personnes présentes à l'atelier de la C.B.P.Q. lors du congrès. Pour mettre en place cette offensive d'information, un comité de communication et de relations publiques a été récemment créé. Ce comité sera présidé par Maureen Clapperton, appuyée par deux membres du CA, Nora Stamboulieh et Maryse Legault et de toute personne désireuse d'y participer (l'invitation vous est donc lancée!). Les membres du comité auront pour mandat de définir les meilleures formes d'intervention et d'identifier les actions et les projets qui viseront à l'atteinte des objectifs précédemment mentionnés. D'ores et déjà, nous pouvons penser à une offensive qui pourrait emprunter d'autres canaux d'information afin de mieux nous faire connaître. Vous le savez, beaucoup de personnes, bon nombre de nos collègues de travail qui évoluent dans

d'autres domaines, et bien sûr, bon nombre de décideurs ne connaissent pas réellement notre profession et notre formation. Trop souvent ils ignorent la contribution que nous pouvons apporter à une organisation. Ainsi, nous tenterons dans cette campagne d'adapter notre discours, notre langage en des termes qui seront empreints de réelles significations pour nos différents auditoires.

Comme deuxième composante de ce plan d'action, mentionnons une analyse des finances de la C.B.P.Q. dont notre trésorière, Marthe Francoeur, sera responsable. Bien que les finances de notre Corporation se portent bien, il n'en demeure pas moins que nous devons demeurer vigilants en la matière. Ainsi, Marthe analysera les principales sources de financement de la Corporation, soit le congrès, la formation et le recrutement, et verra de quelles façons ces postes pourraient générer encore plus de fonds. De plus, Marthe tentera d'identifier d'autres sources possibles de financement en vue de répondre toujours davantage aux besoins des membres.

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	3
Dossiers et nouvelles	6
À l'agenda	16

ISSN 0843-140X

Imprimé sur papier recyclable



Une troisième action sera orientée vers l'adhésion à la C.B.P.Q. Dans cette voie, des efforts seront faits pour identifier les raisons pour lesquelles certains membres ne renouvellent pas leur cotisation, et pour voir également les motifs pour lesquels d'autres collègues n'adhèrent pas à la Corporation. Jean Plante, membre du CA, s'est porté volontaire pour travailler sur cette offensive de recrutement.

Ce qui m'amène, dans le même ordre d'idées, à parler de l'importance, selon moi, d'essayer de maintenir un certain équilibre entre les différents types de milieux dans lesquels nous évoluons, les différentes fonctions que nous exerçons, celles en fait qui existent depuis toujours et celles qui émergent et qui sont davantage axées vers les technologies. Il faut donc à la fois, d'une part, ne pas oublier certaines dimensions de notre profession telles que les dimensions sociale, culturelle et humaine, et d'autre part les «nouveaux» professionnels de l'information que formeront les écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information. À mon avis, il importe que toutes les générations se sentent rejointes par la Corporation : du jeune diplômé à nos retraités. Car malgré cette offensive d'information que nous proposons, il n'en demeure pas moins que pour faire changer les mentalités, pour faire avancer des dossiers et faire en sorte que notre Corporation puisse agir comme un leader dans le monde de l'information et de la documentation, nous avons besoin du plus grand nombre d'expertises, de connaissances, d'expériences et de la diversité de tous.

Enfin, tout au long de l'année, nous suivrons de près les dossiers d'actualité, tels que le projet de la Grande bibliothèque, le colloque sur les bibliothèques publiques, la politique sur la lecture, pour ne nommer que ces derniers.

J'aimerais maintenant glisser quelques mots sur la réunion auquel Régine Horinstein et moi avons assisté à Ottawa le 17 juin dernier dans le cadre du projet ALARM (L'alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents). Rappelons que ALARM est un forum employeurs/employés dont l'objectif est de faire prospérer le secteur de la gestion de l'information en améliorant les compétences de ceux et celles qui y travaillent. Mentionnons que les échanges que nous avons eus avec les personnes présentes à la réunion et les conclusions auxquelles en est arrivé le comité ALARM sont fort similaires aux besoins et aux préoccupations des membres de la C.B.P.Q. À titre d'exemples, soulignons toute la problématique reliée à l'image de la profession, l'importance de développer des habiletés de communication afin de mieux vendre nos services et notre expertise, l'obligation de mieux maîtriser des connaissances relatives aux nouvelles technologies, etc. Certes, il sera très intéressant de suivre la stratégie que mettront en place les représentants d'ALARM et de les informer des activités que privilégiera la C.B.P.Q. au cours des prochains mois. C'est donc un dossier à suivre.

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter tous les membres du comité organisateur du 28^e congrès annuel de la C.B.P.Q. pour la qualité du congrès qu'ils nous ont offert. Je vous invite d'ailleurs à lire les capsules d'information sur le sujet dans les prochaines pages.

Enfin, j'aimerais féliciter Florian Dubois pour ses trois années passées à la présidence de la C.B.P.Q. C'est pour moi un grand privilège, honneur et défi que de lui succéder et poursuivre plusieurs activités qu'il a initiées. Je souhaite à Florian un repos bien mérité!

Sur ce, je vous souhaite, à tous et à toutes, un bel été ensoleillé,

Josée Saint-Marseille, bibl. prof.

**Bulletin de nouvelles publié
par la Corporation des
bibliothécaires professionnels
du Québec**

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**

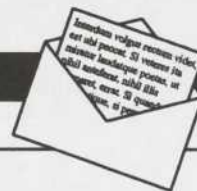
Francis Lacasse, président
Daniel Boivin
Roger Drouin (*révision*)
Renée Dumas
Philippe Laviguer
Bernard Lemieux

**Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec**

307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Suite 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618

Mise en page: Linda Bernier (C.B.P.Q.)



Le nouveau Conseil d'administration 97-98

Lors de la 28^e assemblée générale, les membres de la C.B.P.Q. ont élu à la présidence, madame Josée Saint-Marseille.

Le Comité exécutif se compose maintenant de :

Josée Saint-Marseille, présidente, gestionnaire, gestion des ressources d'information, Agence spatiale canadienne

Denis Boyer, vice président, directeur de la bibliothèque municipale de Hull
Martin Dubois, secrétaire, consultant au traitement des données, DRA Information Inc.

Monique Dupuis, conseillère, pilote du réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Marthe Francoeur, trésorière, bibliothécaire, Cégep de l'Outaouais

Administrateurs :

France Bouthillier, professeur adjoint, GSLIS, McGill University

Élisabeth Lavigueur, consultante en gestion et informatisation documentaire

Maryse Legault, coordonnatrice de stages, EBSI, Université de Montréal

Isabelle Pilon, responsable des services publics, Bibliothèque du Barreau de Montréal

Jean Plante, conseiller, Fédération des Cégeps

Nora Stamboulieh, chef du Centre de ressources au Bureau Amérique du Nord, AUPELF-UREF.

James Turner, professeur adjoint, EBSI, Université de Montréal

Voici un résumé du profil de carrière de plusieurs membres du CA, les autres biographies paraîtront dans le prochain numéro de Corpo Clip.

Josée Saint-Marseille

Détentrice d'une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) des HEC, madame Josée Saint-Marseille oeuvre dans le milieu des bibliothèques spécialisées depuis 1988. Elle a tout d'abord commencé sa carrière à titre de bibliothécaire de référence au Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT), puis elle a occupé le poste de directrice-adjointe de la promotion commerciale et internationale à la Banque nationale de Paris (Canada) où elle a eu comme mandat de mettre en place le Centre d'information et de documentation. Depuis 1991, madame Saint-Marseille travaille à l'Agence spatiale canadienne. Tout d'abord, à titre de responsable de la bibliothèque, elle s'est vu confier le mandat de mettre en place et de gérer la bibliothèque, et depuis avril dernier, elle occupe le poste de gestionnaire, Gestion des ressources d'information. Madame Saint-Marseille a été trésorière de l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED) de 1991 à 1995 et présidente du bulletin d'information «Corpo Clip» de 1989 à 1997.

Denis Boyer

Détenteur d'une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information de l'Université de Montréal (EBSI - 1966) et d'une maîtrise en administration publique de l'École d'administration publique (ENAP - 1982). Denis Boyer est directeur de la Bibliothèque municipale de Hull de-

puis 1969. Membre de plusieurs associations, ASTED, les Bibliothèques publiques du Québec et les Bibliothèques publiques de l'Outaouais, il est aussi membre fondateur du Salon du livre de l'Outaouais, de l'ADIBIPUQ, de Promo-Lecture (Regroupement des bibliothèques publiques de l'Outaouais). Denis Boyer a siégé à divers conseils d'administration et comités.

Martin Dubois

Diplômé en actuariat de l'Université Laval en 1992, il poursuit sa maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information à l'Université de Montréal en se spécialisant en informatique documentaire. Jusqu'à l'obtention de sa maîtrise en 1995, Martin Dubois travaille à temps partiel pour DRA Information inc. (multiLIS) et, ensuite, il est embauché par la même compagnie à titre de consultant en traitement des données. Il travaille avec les données des bibliothèques, avec les notices bibliographiques et d'autorité, ainsi qu'avec les dossiers des usagers et des documents.

Monique Dupuis

Diplômée de l'EBSI en 1977, Monique Dupuis a occupé depuis cette date de nombreux postes de gestion ainsi que de coordination de l'informatique dans les bibliothèques suivantes : Centre forestier des Laurentides, Bibliothèque de l'Environnement et de la Faune et Bibliothèque ministérielle, toutes trois rattachées à Environnement Canada. Elle a ensuite coordonné le Programme de dépôt des publications du gouvernement du Québec. Depuis 1994, elle gère le Réseau Informatisé des bibliothèques gouvernementales du Québec (RIBG), un regroupement de trente-trois bibliothèques et centres de documentation relevant de vingt-sept ministères et organismes qui partagent un catalogue collectif de quelque 500 000 notices.

Élisabeth Lavigueur

Détentrice d'une maîtrise en sciences et d'une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information, Élisabeth Lavigueur possède 20 ans d'expérience en recherche et gestion de l'information et de la documentation et gère sa propre entreprise depuis 12 ans. Elle est consultante en recherche et gestion de l'informatisation et de la documentation et s'occupe en particulier de la création et implantation de centres de documentation, de la recherche d'information stratégique pour les entreprises, de l'implantation de système de gestion des documents administratifs (calendriers et plans). Elle offre également des sessions de formation en recherche documentaire, principalement sur Internet. Elle est conférencière recherchée par les ateliers d'étudiants et les congrès en général, elle est également appelée à participer à des études de besoins en recherche d'information et à des projets de mise en place de centres de veille technologique et concurrentielle.

Maryse Legault

Diplômée de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) en 1990, Maryse Legault amorce sa carrière à Ottawa. En 1991, elle est embauchée par Gilles Deschâtelets, professeur à l'EBSI, à titre d'agente de recherche pour deux projets de recherche : 1^{er}- Réseau pédagogique pour l'enseignement de l'information documentaire financé par le CRDI et l'ACDI et réunissant l'École des sciences de l'information (Rabat, Maroc) et l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Montréal, Canada); 2^e- Inventaire des cédéroms dans les pays en voie de développement et les pays d'Europe de l'Est. Depuis septembre 1994, elle occupe le poste de coordonnatrice de stages à l'EBSI. Elle a aussi occupé différentes fonctions dans des associations professionnelles.

4

Isabelle Pilon

Isabelle Pilon est diplômée de l'Université Concordia en «Applied Social Science», possède une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information de l'Université de Montréal (1993), et un certificat en droit (1996). Documentaliste de 1993-1994 au Cabinet d'avocats Martineau Walker, elle est depuis responsable des services publics à la bibliothèque du Barreau de Montréal. Membre de plusieurs associations (SLA, Association des bibliothèques de Droit de Montréal), elle assume la présidence du congrès annuel de la C.B.P.Q. en 1996 ainsi que celle du comité de rédaction de la revue *Argus* (1997).

Nora Stamboulieh

Diplômée de l'Université de McGill en 1983, Nora Stamboulieh a travaillé pendant 6 ans au Centre de documentation du Département de santé communautaire de l'Hôpital général de Montréal. Par la suite, pendant 4 ans, elle a oeuvré au sein des bibliothèques spécialisées à titre de consultante dans les projets suivants : automatisation des collections, études de faisabilité, conversion de catalogues, production de catalogues collectifs, formation, etc. En 1994, elle commence chez CEDROM-SNi à titre de responsable de la formation et du service à la clientèle et, en 1996, elle est nommée directrice du Service à la clientèle. Depuis 1996, elle est coordonnatrice du Centre de ressources de Montréal de l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF), organisme international regroupant toutes les universités francophones.

Assemblée générale

La 28^e assemblée générale tenue le 23 mai 1997 a adopté la modification suivante aux règlements de la Corporation : l'article 20.1 est ajouté : La cotisation annuelle est personnelle et, à ce titre, une fois acquittée, ne peut être ni remboursable ni transférable, quel que soit le motif invoqué.

Les membres présents ont aussi adopté le document de travail relatif au plan triennal de la C.B.P.Q. (Doc.97-AG-28-4). L'ensemble du document contient les résultats du sondage effectué au printemps auprès des membres de la C.B.P.Q. ainsi que les constats qui s'en dégagent. Plus de détails sur le sondage apparaissent dans la rubrique Dossiers et nouvelles.

Première réunion du Conseil d'administration

Le nouveau CA a tenu sa première réunion une semaine après le congrès, soit le 30 mai, afin de déterminer les dossiers à suivre et l'ébauche du plan d'action de la présidente. Ainsi deux priorités sont mises de l'avant, à savoir la constitution d'un comité de relations publiques et communications ayant pour mandat de voir à l'élaboration d'une campagne d'information et de visibilité de la profession et une offensive de recrutement de membres démissionnaires et nouveaux.

Les finances de la C.B.P.Q. bien que saines, retiennent aussi l'attention de la trésorière qui souligne la nécessité de voir à l'élargissement des sources de revenus, vu que les sources traditionnelles comme les cotisations et les revenus publicitaires dans la revue sont en stagnation ces dernières années.

Parmi les dossiers d'actualité, le Conseil a retenu celui de la Grande Bibliothèque, du colloque sur les bibliothèques publiques et de la politique de la lecture.

Le 26 mai, le président sortant Florian Dubois et la directrice générale ont assisté à l'inauguration du centre de conservation et du siège social de la Bibliothèque nationale du Québec. Il s'agit là de la première phase de relocalisation des collections et des services de la BNQ.

Le 17 juin, la présidente Josée Saint-Marseille et la directrice générale ont assisté à Ottawa dans le cadre d'activités précongrès de la CLA, à une réunion du groupe ALARM, l'alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents. Ce groupe est un forum employeurs/employés composé des représentants des 3 secteurs mentionnés et consacré à l'étude des problèmes de ressources humaines et à leur solution.

Lors de la réunion, les différentes étapes de travail du groupe ont été présentées ainsi que les pistes à poursuivre dans la prochaine phase. Les deux représentantes de la C.B.P.Q. ont pu remarquer la similitude dans la conclusion à laquelle ALARM et le sondage de la C.B.P.Q. arrivent.

Les enjeux majeurs retenus présentement sont :

- développer des aptitudes de communication;
- développer des aptitudes en gestion;
- améliorer l'image (la visibilité) du secteur;
- aborder les impacts des technologies;
- encourager le dialogue et l'échange d'information entre les divers intervenants;
- identifier les besoins actuels et futurs en matière de compétences.

La Corporation s'engage à collaborer avec le groupe dans le transfert d'information notamment en matière de formation continue et de campagne d'information sur la profession.

Congrès 1997

Cent dix-sept (117) personnes étaient inscrites au congrès tenu au Château Bonne-Entente, à Sainte-Foy, les 22, 23 et 24 mai ce qui a donné une participation totale de cent soixante-deux (162) personnes. Le thème du congrès : *L'économie du savoir, à la recherche d'un équilibre*. Quarante-cinq (45) conférenciers ont présenté des communications et des ateliers répartis en 3 volets : sociologique, économique et technologique. Une mini-exposition à laquelle prenaient part six compagnies dont trois nouvelles, a ajouté une valeur complémentaire à ce congrès (Albacor, DRA Information Inc., GBN inc., GEAC, services de bibliothèque AMERITECH et Société GRICS).

Les conférences d'ouverture ont été livrées par :

Gilles Gagné, professeur au département de sociologie, Université Laval sous le thème *«Informatisation de la société et entropie du savoir»*.

Diane Wilhelmy, secrétaire générale associée au secrétariat du Sommet économique sur l'économie et l'emploi sous le thème *«L'importance du savoir dans la société d'aujourd'hui et de demain»*.

M^e François Coderre, ministre de la Culture et des Communications du Québec sous le thème *«Le projet de loi C-32, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur»*.

La conférence de clôture a été livrée par Jean-Claude Guédon, professeur de littérature comparée, Université de

Montréal sous le thème *«Nouvelles formes de publication, nouvelle écologie des langues : vers une nouvelle économie des savoirs»*.

Quant à la soirée banquet, elle a été animée par *Un duel au château interactif* qui a plongé l'auditoire en plein Moyen-Âge au temps du roi Arthur et des chevaliers de la table ronde. Le Roi, la Reine et la Dame de compagnie ont surgi tout droit de la salle de spectacle. Toutefois avant d'embarquer dans la machine à voyager dans le temps, le Conseil d'administration et les membres de la C.B.P.Q. ont tenu à souligner l'engagement du président sortant Florian Dubois, élu trois fois à la tête de la Corporation. Une plaque honorifique lui a été remise par la nouvelle présidente, Josée Saint-Marseille ainsi que des cadeaux-souvenirs. Auparavant, Richard Boivin, ancien président, collègue et ami de Florian Dubois, lui a rendu hommage pour marquer sa contribution à la profession.

Rappelons aussi que l'excellente organisation du congrès résulte du travail du comité sous la présidence de Deirdre Moore. Les membres étaient Gilles Bizier, Louise Dion, Édith Dubois, Monique Dupuis, Catherine Lamy, Maryse Messely, Cécile Morin, Marcel Ouellet et Françoise Sorieul.

Élaine Wait était responsable de la soirée banquet, Hélène Larouche, du bulletin quotidien *«L'écho du château»*, assistée de Dominik Paquet, Michel Gagné, Philippe Lavigneur et Marjolaine Fortin.

France Lemay et Michel Dupuis étaient responsables de la logistique et du soutien technique, assistés par Julie Gauthier, Mario Goupil, Louise Grondines, et Aline Néron.



Décès

C'est avec grande tristesse que la Corporation a appris le décès de **Marthe Filion**, membre fondatrice ainsi que celui de **Alvine Bélisle**, en l'honneur de qui l'Asted a consacré son prix de littérature jeunesse et le 30 juin dernier le décès de Louise Lefebvre à 91 ans, également membre fondatrice (un article commémoratif suivra dans le prochain numéro).

Sincères condoléances aux familles.

Nomination

Martin Sévigny a été embauché par l'Asted à titre de «webmestre». Il aura pour tâches de coordonner l'ensemble des activités de l'association reliées à Internet. M. Sévigny travaille présentement aux Presses de l'Université de Montréal, à mettre en place une chaîne de traitement pour l'édition électronique de revues savantes sur le Web et sur cédérom. Rappelons que Martin Sévigny a été un des concepteurs du site web de la C.B.P.Q.

Les bonnes adresses sur Internet

Les associations : Les bibliothèques publiques du Québec : <http://bpq.org>
L'association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS), <http://rtsq.grics.qc.ca/apsds> et leur bulletin *l'Index en bref*, <http://www.rtsq.grics.qc.ca/apsds/BULLETIN>.

On nous a aussi signalé l'inauguration du site du regroupement des bibliothèques publiques des régions de Québec et Chaudière-Appalaches dans lequel un service de «bibliothèque virtuelle» est offert : <http://www.bibliotheques.qc.ca/frames36.htm>. Un site interactif sur les auteurs québécois

de littérature-jeunesse pour les 8-12 ans, intitulé «Des livres qui cliquent», <http://www.ecoles.uneq.qc.ca>

Information et journaux européens

Presse internationale, cinq publications en version intégrale : *Le Monde*, *La Tribune*, *Libération*, *France-Amérique* et *la Stampa*, grâce à la division de Quebecor Multimédia-I-cor MEDIA, pour accéder aux services de TotalPress :

<http://www.totalpress.com>

CNN, un service d'information en temps réel, <http://www.CNN.com/CustomNews>, gratuit.

Science

Québec Science a inauguré son site Cybersciences le 9 juin, qui propose du contenu original et des nouvelles brèves renouvelées quotidiennement. Cyberscience comprend 7 rubriques principales. Mentionnons le travail réalisé par Michel Dumais, directeur des nouveaux médias chez Québec Science, bien connu des participants aux sessions de formation continue de la C.B.P.Q.,

<http://www.cybersciences.com>

Aide au Manitoba

Nous avons reçu une demande d'assistance de la part des éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba fortement éprouvés par les inondations de la Rivière Rouge. Ils ont un urgent besoin de matériel au niveau de la maternelle à la bibliothèque scolaire M-8 ainsi que du matériel d'appui aux enseignants aux niveaux des 5^e à la 8^e année dans toutes les matières. On peut contacter la présidente, Patricia Thibodeau au (204) 888-7961 ou par télécopieur (204) 831-0877.

Bibliothèques universitaires

Le Répertoire des bibliothèques universitaires 1997 est maintenant disponible. Le répertoire présente une liste exhaustive et détaillée des services offerts. Grâce à la collaboration de l'Université du Québec, le bottin d'adresses Internet du répertoire est accessible au site suivant : <http://www.uquebec.ca/uqss/crepuq/crepuq.html>. Exceptionnellement, les statistiques 1993-1994 et 1994-1995 ont été regroupées dans une seule publication, *Statistiques générales des bibliothèques universitaires québécoises 1993-1994, 1994-1995*, disponible dès maintenant. Ces deux publications sont en vente au secrétariat de la CREPUQ au prix de 15 \$ chacune.

Bénévoles recherchés

Les comités suivants accueilleraient des bénévoles avec grand plaisir, les possibilités de communications via Internet permettant enfin aux personnes des régions de prendre part à la vie des comités :

Corpo Clip, recherche des rédacteurs de résumés (du français et de l'anglais), rédacteurs de nouvelles rubriques, notamment chroniques des régions.

Relations publiques et communications, pour soutenir la campagne d'information envisagée par la C.B.P.Q., multiples fonctions (rédaction d'articles, recherche de données et informations, représentation à des congrès spécialisés, conférences à donner, etc.)

Congrès 1998, Montréal, thématique et organisation.

Formation continue, animation des ateliers, assistance dans la recherche de formateurs.

Banque de publications sur Internet

Reflexes, la banque des publications du réseau de la santé et des services sociaux, comprend deux mille références à des sujets tels la gestion, les soins infirmiers, la santé et la sécurité au travail, la réadaptation, la toxicomanie ou tout autre sujet lié à la santé et aux services sociaux. On peut effectuer des requêtes par auteur, titre, éditeur, collection et sujet. En plus de la notice, l'écran des résultats indique le processus de consultation et d'acquisition des documents repérés. On peut consulter *Reflexes* à l'adresse: <http://www.rsss06.gouv.qc.ca/reflexes.html>

Prix unique

Un consensus a été réalisé lors du Forum sur l'industrie du livre en vue d'établir un prix unique pour les livres. Ce sont les revenus générés par les ventes de best-sellers qui permettent aux librairies de tenir un fonds varié. Si les grandes surfaces accaparent une partie importante du marché en offrant des rabais que les libraires ne peuvent se permettre, l'existence même de librairies indépendantes peut être remise en question. Les participants du Forum ont demandé la création d'un fonds du livre. Toutefois, il n'y a pas eu d'entente sur les modalités d'opération de ce fonds. La ministre de la Culture et des Communications doit déposer d'ici la fin de l'année une *politique de la lecture* qui renfermera toutes les mesures que prendra le gouvernement pour soutenir l'industrie du livre. *Le Devoir*, 22 mai 1997.

Inforoute et démocratie

Un an après le rapport Berlinguet, le Secrétariat de l'autoroute de l'information propose les grandes lignes de sa stratégie. Selon ce qui est connu à ce jour, deux volontés du gouvernement sont manifestes: accroître la productivité dans ses organismes et ministères et soutenir l'industrie. Par ailleurs, les députés membres de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale ont publié un rapport dans lequel l'autoroute de l'information n'est plus présentée comme une panacée devenant universellement accessible. La Commission place plutôt l'État devant son obligation de maintenir une diversité de moyens d'accès à l'information et aux services gouvernementaux. Par contre, le rapport n'offre pas de réflexion en profondeur sur l'impact des inforoutes sur la vie démocratique (influence sur le rôle de législateur, sur les relations avec les concomitants, etc.). Il ne parle pas non plus de politique d'information qui définirait les critères de diffusion (renseignements secrets ou publics, gratuits ou payants, etc.). *Le Devoir*, 25 mai 1997.

Ordinateurs gratuits

Les bibliothèques négligent de réclamer des milliers d'ordinateurs qui leur sont destinés. Industrie Canada a mis sur pied un programme pour doter les écoles d'ordinateurs, programme qui a par la suite été élargi aux bibliothèques. Ce sont des ordinateurs non utilisés par le gouvernement. Des volontaires les vérifient et font des mises à niveau? (upgrade - certains ordinateurs sont même équipés de pentium!) Jusqu'à maintenant très peu de bibliothèques ont profité du programme.

Pour plus d'information, consulter la page d'accueil de Schoolnet à l'adresse: <http://info.ic.gc.ca/ic-data/cfs/english/cfs.html>

Information publiée sur Internet et rapportée par Daniel Boivin.

Quoi, âgé à 40 ans?

À l'heure actuelle, tous les aspects du fonctionnement des bibliothèques sont liés à l'utilisation de l'ordinateur. Dans l'ensemble, les employés plus âgés des bibliothèques, même s'ils ont une connaissance de base des technologies de l'information, n'ont pas de véritable expertise. En conséquence, ils ne peuvent pas participer efficacement au processus de décision concernant l'évolution des services de la bibliothèque. Comme dans les autres secteurs du monde du travail, il y a d'un côté ceux qui ont reçu leur formation à l'ère de l'ordinateur et ceux qui sont entrés en contact avec l'informatique une fois leur formation académique terminée. Pour garder les employés de cette dernière catégorie motivés et aussi pour mieux profiter de leur expertise, les bibliothèques devraient s'assurer de leur fournir une formation adéquate. D'ailleurs cette formation devrait s'étendre aussi aux nouveaux diplômés, le rythme du développement des nouvelles technologies demandant de se mettre à jour régulièrement. Le coût engendré par des mauvaises décisions ou des occasions ratées devrait justifier les sommes consacrées à cette formation!

American Libraries, avril 1997.

La liberté d'expression, la liberté d'action des professionnels et l'intervention des pouvoirs publics

On se souviendra peut-être de l'intervention de certaines autorités municipales françaises identifiées à l'extrême-droite dans l'exercice des fonctions fondamentales des bibliothécaires, en particulier dans la liberté du choix des collections dans les bibliothèques publiques. Celle-ci s'est caractérisée par le désabonnement massif à certaines revues jugées trop à gauche ainsi que par l'introduction de titres selon des critères déterminés par les pouvoirs en place, conduite justifiée par le dit «rééquilibrage idéologique». Cette intervention a suscité bien des remous même en dehors du cadre français comme en témoigne la littérature belge et néerlandaise. Ainsi la question que la profession doit se poser au Québec : sommes-nous protégés face à de telles mises sous tutelle par nos autorités locales? Il n'existe pas de cadre juridique défini qui précise la liberté d'action des professionnels face aux autorités si ce n'est une tradition nord-américaine de respect des libertés et, par ailleurs, une absence de lutte politique idéologique comme c'est le cas en Europe. Est-ce suffisant ou n'y aurait-il pas lieu, lors du prochain colloque sur les bibliothèques publiques en septembre, de s'interroger sur la pertinence d'obtenir un ajout ou une modification concernant les bibliothèques publiques dans la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications M-17.1. Rappelons que cette loi comporte un chapitre sur les bibliothèques publiques et remplace la Loi sur les bibliothèques publiques. Question d'actualité dans un contexte politique appelé à évoluer au Québec.

La BNC au service des bibliothèques

Si vous avez l'impression que le qualificatif de cordonnier mal chaussé s'applique bien à votre bibliothèque, vous auriez intérêt à connaître le Service d'information en bibliothéconomie (SIB), une partie intégrante de la Division des services de référence et d'information de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC). Vous pourrez y obtenir des services de référence et d'information spécialisés couvrant tous les aspects de la bibliothéconomie et des sciences de l'information. Ce service répond également aux demandes provenant de l'étranger concernant la bibliothéconomie et les sciences de l'information au Canada. La collection en bibliothéconomie de la BNC comprend autant des livres et des périodiques que de la littérature grise et de vastes dossiers de documents historiques.

Le Service rassemble aussi la recherche en bibliothéconomie. Le terme "recherche" est ici compris dans son sens étendu et signifie toutes formes d'efforts, d'initiatives, d'investigations, d'études, d'enquêtes et d'innovations évaluées sur le terrain. Le SIB diffuse ses services par le biais de différents médias, dont son site Web (<http://www.nlc-bnc.ca/services/flis.htm>) et le bulletin *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*. En outre, la BNC anime et met à jour le forum de discussion en bibliothéconomie et sciences de l'information du Canada, BIBCANLIB-L. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec la : Division des services de référence et d'information, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0N4, Téléphone : (613) 995-9481. Télécopieur : (613) 996-4424, ATME : (613) 992-6969, ENVOY100 : OONL.REFERENCE,

Internet : reference@nlc-bnc.ca
Nouvelles de la Bibliothèque nationale, mai 1997.

Harmonisation des formats MARC

Une entente récente entre la Library of Congress (LC) et la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) permettra d'harmoniser véritablement les formats USMARC et CAN/MARC. De même, grâce à la participation de la British Library (BL), des progrès ont été effectués en vue d'un rapprochement entre les formats nord-américains et le format UKMARC. Au cours des prochains mois, la LC et la BNC formuleront des mécanismes de coordination et d'approbation des développements futurs sur les formats et établiront un échéancier de mise en oeuvre. De plus, afin de favoriser la poursuite du processus d'harmonisation du format UKMARC, un comité de coordination des formats MARC a été établi. Un groupe technique se réunira aussi régulièrement pour discuter des questions relatives aux formats.

L'harmonisation des formats permettra entre autres aux usagers et aux producteurs de notices MARC d'échanger plus facilement et plus efficacement des notices, éliminera le besoin de programmes de conversion et pourrait faire réaliser des économies importantes en matière de dépenses relatives à l'entretien des formats et à la documentation.

Prix CEDROM-SNI

Le producteur de documents électroniques CEDROM-SNI (entre autres éditeur sur CD-ROM du journal *Le Monde*, de *L'État du monde* et d'*Actualité Québec*) remettait pour la première fois en 1996 un prix récompensant le meilleur matériel pédagogique

Corpo Clip No 131 juillet août 1997

multimédia ou faisant appel aux nouvelles technologies de l'information conçu par le corps professoral des HEC. C'est le professeur Jean Talbot du Service de l'enseignement des technologies de l'information qui s'est mérité ce prix pour son modèle original d'utilisation des technologies reliées à Internet dans le cadre d'un cours de systèmes d'information donné au M.B.A. *Le Caducée*, mars 1997.

Vers une société du savoir

Les Canadiens, comme la plupart des habitants des autres pays du monde, assistent actuellement à l'émergence d'une infrastructure de communication et d'information qui transforme notre façon de communiquer, de partager l'information, d'apprendre et de faire des affaires. Dans cette nouvelle société, le savoir est appelé à devenir la principale ressource économique et sociale. C'est la transformation de l'information en savoir qui deviendra la clé du succès économique et social du Canada en tant que nation. Mais afin d'assurer le développement et la protection des valeurs sociales, ainsi qu'un accès équitable au savoir, il est essentiel que les pouvoirs publics interviennent pour établir des politiques d'information en concertation avec tous les secteurs de la société. C'est ce que soutient la Coalition canadienne pour l'information publique (CPI), un groupe d'intérêt qui s'est donné pour but de s'assurer que le développement de cette nouvelle infrastructure serve adéquatement l'intérêt public en mettant l'accent sur la communication humaine et en permettant un accès universel à l'information. La question de l'accès universel à l'information est une des quatre préoccupations majeures de la Coalition, les autres étant la pluralité d'expression, le droit à la vie privée et la liberté intellectuelle.

Corpo Clip No 131 juillet août 1997

C'est ainsi que la Coalition a développé un modèle de participation pour les groupes intéressés au développement de la société du savoir. La participation publique est jugée essentielle pour assurer une transition harmonieuse de la société industrielle vers la société du savoir. L'établissement de politiques publiques suite à un débat national fait partie intégrante de la transition vers la société du savoir et doit être favorisé par les autorités publiques. Déjà quelques initiatives ont été mises sur pied par le gouvernement canadien afin d'encourager la participation publique. Il suffit de mentionner le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, le Réseau scolaire canadien (Rescol) ou le projet CANARIE. D'autres initiatives en ce sens devront être établies afin de favoriser l'émergence de cette société du savoir basée sur l'augmentation des niveaux de connaissance des individus et des communautés à travers la participation, l'accès à l'information et l'universalité des communications.

Feliciter, March 1997.

Le multimédia au Québec : une industrie fragile

Une étude récente intitulée "Perspectives sur l'industrie et le marché du multimédia et d'Internet au Québec", dévoilée par M. Jean-Guy Rens, associé principal de ScienceTech, démontre que l'ordinateur est un instrument de pouvoir qui divise la population entre ceux qui en possèdent un et ceux qui en sont dépourvus. Quelques statistiques inquiétantes parsèment cette étude. On y apprend que l'anglais domine Internet, non seulement en terme de volume d'information, mais aussi en raison de la logique industrielle américaine qui se cache derrière Internet. Au Québec, deux fois moins de francophones que d'anglophones sont branchés à

Internet (7,9% des foyers francophones contre 16,2% des foyers anglophones). De plus, on retrouve deux archétypes de citoyens face à Internet, soit le jeune citadin scolarisé et aisé qui a toutes les chances d'être branché, et le rural âgé peu scolarisé et démuné qui a peu de chance de l'être.

Quant à l'industrie québécoise du multimédia et d'Internet, elle compte 600 entreprises qui emploient 4300 personnes, dont 280 entreprises et 3000 emplois qui ont trait à la création et au développement de contenus. En fait, il y a deux industries du multimédia, dont une s'assimile aux publicitaires, relationnistes et graphistes (revenus annuels d'environ 215 millions par an), alors que la seconde appartient au monde des industries culturelles au même titre que le cinéma, le disque ou le livre (revenus annuels de plus de 160 millions par an). Dans son ensemble, cette industrie exporte peu puisque près des trois quarts de ses débouchés se retrouvent au Québec. Quant au cédéroms grand public, on compte moins de 200 titres produits au Québec, comparativement à 700 titres annuels en France et 9000 titres par an aux États-Unis. Avis à tous les bibliothécaires qui souhaiteraient créer et distribuer un produit original d'information multimédia : il y a une place pour vous sur le marché, à condition de pouvoir exporter!

Le Devoir, 17-18 mai 1997.

Internet dans les bibliothèques municipales de Montréal

Les Montréalais peuvent dorénavant naviguer sur Internet dans les bibliothèques publiques de la Ville. Le projet prévoit doter toutes les bibliothèques de quartier ainsi que la Bibliothèque centrale de 75 postes Internet au total, répartis en vingt-cinq endroits.

L'ensemble du programme d'implantation se poursuivra jusqu'au printemps 1998, au rythme d'environ une bibliothèque à toutes les trois semaines. Ce projet est rendu possible grâce à une subvention de 630 000 \$ du Fonds pour l'autoroute de l'information pour l'achat d'ordinateurs et d'équipements. La navigation est gratuite sur Internet pour les abonnés des bibliothèques de la ville de Montréal. Il est, évidemment, conseillé de réserver à l'avance sa période de navigation. La Bibliothèque centrale ouvrait récemment un site web qui permet de consulter tous les titres du catalogue du réseau.
Le Devoir, 1^{er} mai 1997.

Libre accès à l'information électronique dans les bibliothèques publiques? Les changements proposés à la loi sur les bibliothèques publiques par le Gouvernement de l'Ontario permettent une nouvelle tarification, la diminution du nombre de membres des conseils d'administration, un nouveau contrôle fiscal et la réduction des services électroniques disponibles. Les éditions *pneumatiques* de Toronto rendent disponibles 64 mémoires soumis par les citoyens et par les organismes sur les projets de loi 109, qui s'opposent à ces changements. On peut commander ces mémoires (anglais seulement) : <http://www.pneumatic.com/bill109> ou graham.pneumatic.com ou tel: (416) 485-8063 Samuel Yu.

Bâtir une collection électronique à la BNC

L'impact de la prolifération de l'édition électronique et de l'information en réseau sur le patrimoine canadien de l'édition a été étudié dans le projet pilote sur les publications électroniques de la BNC. L'une des recommandations du projet veut que la BNC accorde une priorité à l'acquisition de

publications gouvernementales, en particulier celles dont les versions imprimées étaient éliminées et celles dont les versions électroniques sont disponibles pendant des périodes limitées exclusivement.

Au fur et à mesure que la collection de publications électroniques de la BNC prend de l'importance, il en va de même pour l'élaboration des normes de publication afin de s'assurer que les documents peuvent être transportés d'un établissement à un autre.

Les principales méthodes d'acquisitions de publications électroniques se font par le courrier électronique de la BNC par le protocole de transfert de fichiers, soit en établissant un site d'invité auquel les éditeurs peuvent envoyer des exemplaires de leurs publications, ou soit par un site miroir, à l'aide duquel la BNC a accès directement au site de l'éditeur.

La BNC reflète de nouvelles priorités d'édition dans ses travaux afin d'élaborer des normes pour l'acquisition, l'archivage et l'accès à sa collection électronique en croissance rapide.

Pour plus de renseignements sur la collection électronique de la Bibliothèque nationale, communiquez avec : Karen Krzyzewski, spécialiste des acquisitions de publication électroniques, Bibliothèque Nationale du Canada, 395 rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0N4, Téléphone : (819) 994-7513, Télécopieur : (819) 992-6969, Internet : e.publications.e@nlc-bnc.ca
Nouvelles de la Bibliothèque Nationale, mars/avril 1997, vol 29, nos 3,4.

Atelier sur la planification de CA*net II

CA*NET est conçu comme une extension plus rapide et plus puissante de l'Internet. Il acheminera des signaux audio et vidéo de haute qualité et la qualité des services fournis sera assurée. CA*NET entrera en exploitation au début avril en desservant tout d'abord des universités et des instituts de recherches spécialisés et en offrant les moyens de développer et de tester des applications de la "prochaine version internet". Cela est rendu possible en raison des progrès réalisés lors du Deuxième Atelier sur la planification des réseaux, qui a eu lieu le 21 février dernier au Palais des congrès de Toronto. Les deux objectifs de l'atelier étaient de traiter les questions techniques, d'applications et de politique connexes au concept de CA*NET II et de susciter un débat sur les sujets à présenter au conseil d'administration de CANARIE.

Les produits de haute technologie gagnent du terrain

L'économie québécoise est en mutation depuis quelques années. Les secteurs traditionnels de l'économie occupent encore une place importante dans nos exportations. En revanche, depuis 1990, les industries de haute technologie se développent de plus en plus et pourraient prendre le peloton de tête d'ici quelques années. En fait de 1988 à 1995, seules les industries à haute intensité technologique ont vu augmenter significativement leur part dans l'ensemble des exportations du secteur manufacturier. Au Canada, 37,8% des exportations de produits de haute intensité technologique sont le

fruit d'entreprises québécoises. En ce qui concerne les exportations de services sont concentrées principalement dans les secteurs du transport, du tourisme et des services commerciaux.

Le Devoir, samedi 29 mars 1997, page C7.

Pour un accès gratuit aux lois sur Internet

Une commission parlementaire recommande unanimement au gouvernement d'étudier la possibilité de rendre accessible gratuitement sur Internet les lois, les règlements et les autres documents publics. Les députés font remarquer dans leur rapport que les lois canadiennes et américaines sont disponibles sur Internet sans frais de consultation et de reproduction. La disponibilité des lois et des règlements du Québec sur Internet aurait pour effet d'accroître le contenu de langue française, un objectif poursuivi par Québec, et pourrait contribuer à l'essor de l'industrie des banques de données, estime la commission. Le rapport insiste sur deux priorités : la promotion de contenus en langue française et l'accès démocratique à l'information et aux moyens de communication. Les députés souhaitent que le gouvernement prenne aussi les moyens pour combattre la violence, la discrimination raciale et les contenus nuisibles sur Internet. Ils soulignent d'ailleurs qu'en matière d'éducation, enseigner aux enfants le maniement de ces technologies serait vain sans, en même temps, développer le sens critique des élèves.

Un groupe de bibliothèques canadiennes fera la promotion des ressources numériques

Des représentantes de vingt bibliothèques canadiennes ont lancé le projet canadien sur les bibliothèques numériques afin de travailler ensemble à l'amélioration de l'accès canadien aux ressources numériques. Les participants provenant de bibliothèques publiques, universitaires et autres, se sont mis d'accord sur trois priorités relatives aux ressources numériques des bibliothèques : créer un groupe pour répondre aux questions nationales concernant les ressources numériques des bibliothèques canadiennes, adopter et promouvoir des pratiques et des normes qui assureront, à court et à long terme, l'accès aux collections numériques, et établir des communications efficaces pour partager l'information, les compétences et l'expérience. L'initiative canadienne sur les bibliothèques numériques fera la promotion du développement de ressources et de services coordonnés en matière de bibliothèque numérique dans le milieu bibliothéconomique canadien et s'assurera de la liaison et de la collaboration avec les autres secteurs impliqués dans l'infrastructure. La Bibliothèque nationale élaborera un énoncé d'intention pour ce groupe, lequel sera par la suite constitué des bibliothèques intéressées à contribuer par leurs dons, leur compétences et leurs conseils relatifs à des actions précises. Un rapport sur les résultats d'un questionnaire adressé aux bibliothèques et traitant de la gestion des ressources numériques, de même qu'un rapport sur la réunion des 21 et 22 mars, peuvent être consultés dans le site Web de la BNC à l'adresse suivante : <http://www.nlc-bnc.ca/coopprog/diglib/fnatmtgl.htm>

Communiqué/Bibliothèque nationale du Canada, 28 avril 1997.

Regroupements de services et de ressources : remise en question possible du rôle des commissions scolaires

Dans sa proposition de nouveau pacte municipal présentée hier, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel lançait la discussion sur une mise en commun des services et des ressources des administrations publiques sur le territoire d'une même communauté.

Plusieurs exemples sont apportés : les services de paie, des archives, des services d'infrastructure, de la sécurité, des centres de documentation et des banques de données.

Le Devoir.

Démarche d'exploration sur Internet

Une façon efficace d'aider nos clients à utiliser Internet est de leur proposer une démarche d'exploration à partir de leurs besoins. Par exemple, pour un client en recherche d'emploi, nous proposerons d'abord des sites portant sur une vue d'ensemble du marché du travail, suivis de sites portant sur des métiers et secteurs économiques d'avenir. Exemple :

A) Aider le client à mieux comprendre le fonctionnement du nouveau marché du travail : Les outils de mode d'emploi, <http://www.telequebec.qc.ca/emploi/outils.html>

B) Aider le client à explorer les métiers d'avenir :
Emploi-Avenir, <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/corp/stratpol/jobs/francais/index.html>.

C) Aider le client à explorer les secteurs économiques d'avenir :
IdClic, <http://idclic.collegebdeb.qc.ca/>

Voici quelques sites fournissant des conseils à la recherche d'emploi :

<http://www.telequebec.qc.ca/emploi>
<http://cyberstage.collegebdeb.qc.ca>
http://www.globalx.net/ock/prospects/tools_f/index.html
<http://gamma.omnimage.ca/clients/club>
<http://reliant.ic.gc.ca/francais/fedbis/index.html>
<http://www.jobtrak.com/>
<http://www.jobtrak.com/jobguide/>
<http://www.careermosaic.com/>
Orientation nouvelles, mars et avril 1997.

Brève réflexion sur le rôle de la bibliothèque et du bibliothécaire

Leonard Kniffel, éditeur de la revue *American Libraries*, numéro de février 1997, faisait connaître ses réflexions sur l'avenir de la profession ainsi : Pour obtenir de l'information, le web est formidable mais pour la compréhension, donnez-moi un livre. L'avenir du livre, des bibliothèques et de la créativité humaine réside dans la volonté d'investir dans les êtres, les personnes. On devient bibliothécaire parce qu'on se préoccupe de l'intelligence des gens et que l'on veut que les idées y germent et y vivent et parce que les personnes sont la chose la plus importante.

En 1995, il écrivait à propos du retrait du mot bibliothèque dans l'appellation des écoles de formation américaines, qu'au moment où l'on procède à ce retrait, le mot bibliothèque devient au contraire de plus en plus d'actualité, voir les nombreuses annonces publicitaires dans lesquelles on fait référence à une «bibliothèque» de quelque chose à vendre : bibliothèque virtuelle, bibliothèque du savoir, électronique, etc. Ainsi dans le *Los-Angeles Times* du 21 août 1995, un article proposait que le monde en ligne

avait besoin d'un bon bibliothécaire démodé, riche d'une expertise des sources conventionnelles d'informations. De quoi alimenter le vieux débat !!

Journée-Forum sur le travail autonome

Le 4 juin dernier se tenait à l'École des hautes études commerciales un forum sur le phénomène en croissance du travail autonome. Deux cent cinquante-huit personnes étaient inscrites réparties de la façon suivante :

- 28% - travailleurs autonomes;
- 35% - associations et représentants (donc la C.B.P.Q.)
- 6% - institutions universitaires et d'enseignement
- 18% - fonction publique toutes catégories
- 7% - syndicats
- 6% - entreprises.

Le programme de la journée comportait six ateliers ayant pour thèmes : les travailleurs autonomes dépendants, le regroupement et la représentation des travailleurs autonomes, les travailleurs autonomes et le financement, les travailleurs autonomes et les protections sociales, la recherche de clients et le développement des réseaux, les programmes d'aide et interventions en matière de travail autonome.

Profil succinct du travailleur autonome : un homme âgé de plus de 35 ans (75%), les femmes représentent 25% de l'ensemble des TA. Il oeuvre surtout dans le commerce de détail (14%), dans les services aux entreprises et dans la construction (22%), en agriculture (16%) et autres services (16%), (données 1991, Statistique Canada). Il travaille généralement plus d'heures par semaine (42 heures) que les salariés (37 heures) et a un revenu moins élevé. L'expérience de

travail est l'élément le plus utile dans la réussite du projet du travailleur autonome. On fait une distinction entre trois types de travailleurs autonomes :

Le dépendant, est assujéti à un lien de subordination économique avec le pourvoyeur d'ouvrage (un employeur). Ceci est le cas de beaucoup d'employés licenciés réembauchés par la suite par leur ancien employeur mais à titre de TA et donc sans les avantages sociaux attachés à un salarié.

L'indépendant, travaille sans aucun lien avec un employeur.

Le travailleur autonome employeur, a tout au plus quatre aides rémunérées.

On fait aussi une distinction entre le TA volontaire et l'involontaire (la plupart du temps celui qui a perdu son emploi et se recycle TA malgré lui et non par choix). Au Québec, selon une enquête sur la population active de Statistique Canada, le travail autonome aurait connu une croissance fulgurante entre 1990-1995 de 379,000 à 460,000. La problématique du TA se situe au niveau des multiples définitions du statut du TA imposées par les lois du travail, les lois de protection sociale et les lois fiscales. Dans la version synthèse d'une étude «Diagnostic sur le travail autonome» effectuée par Gilles Roy, chercheur indépendant et publiée par la direction des affaires publiques de la SQDM, on peut retracer les motifs qui amènent l'individu à choisir le travail autonome et les caractéristiques de cet individu.

Le profil psychologique du TA entrepreneur : confiance en soi, propension moyenne au risque, confiance dans sa capacité de modéliser sa destinée, attitude positive face aux échecs, engagement à long terme et vision. Ce type d'individu a un besoin élevé d'autonomie et de réalisation, de maîtrise et il favorise en conséquence des conditions de travail non hiérarchiques. Parmi les sources d'influence dans la motivation du choix

de travail, la première source est le conjoint, suivie des clients potentiels, contribution au succès, l'expérience de travail et la formation scolaire (plus importante pour les femmes).

Le facteur principal de réussite : énergie consacrée et ardeur au travail, suivi du professionnalisme et des réseaux. Problèmes communs à tous les TA : l'insécurité financière, l'isolement, horaires chargés.

La recherche de clients, il est nécessaire d'avoir fait un plan préparatoire qui cible les clients et les services, bien connaître le produit ou service que l'on offre (l'identification permet de se différencier de la concurrence, notamment de la grande entreprise). Il est très important de faire partie d'associations professionnelles, chambres de commerce, réseaux spécialisés, pour le soutien, la formation et les rencontres.

Le forum s'est terminé par une allocution de la ministre du Travail, Louise Harel. Elle reconnaît que le phénomène du travail autonome contraint le gouvernement à revoir les lois du travail telles que conçues encore aujourd'hui pour accommoder le salariat. Il est essentiel de se pencher sur les besoins en matière de protection sociale suite à la présence de nouvelles formes de travail. Autant pour la fiscalité. Documents rapportés du forum et disponibles à la C.B.P.Q. pour consultation :
« Comment éviter l'isolement » de la collection Desjardins pour le travailleur autonome
« Guide de la route de l'entrepreneur » Ville de Montréal
« Diagnostic sur le travail autonome » produit par la direction des affaires publiques de la SQDM (version synthèse).

Sondage 1997

En mars dernier, les membres recevaient un questionnaire à l'occasion du plan d'orientation de la C.B.P.Q. entrepris en 1996. Voici, en bref, les résultats obtenus.

Aspects traités dans le sondage de mars 1997

- le changement de nom de la Corporation
- l'appartenance aux associations
- la formation et les besoins
- les mutations - nouveaux rôles
- la mission de la C.B.P.Q., les attentes et la possibilité d'ouverture à d'autres groupes

Répartition du taux de réponse (19 %)

30.3 %	secteur de l'enseignement : scolaire, collégial et universitaire
27 %	secteur municipal
20.3 %	secteur privé et spécialisé
10 %	fonction publique provinciale et fédérale
9.3 %	sans emploi

Formation continue

Les sujets d'intérêt :

59 %	Internet;
30 %	l'informatisation;
28 %	la gestion du personnel;
28 %	la veille stratégique;
27 %	l'informatique en général;
26.5 %	l'équipement informatique;
24 %	le leadership.

Les NTIC

82 %	utilisent les NTIC (nouvelles technologies de l'information et la communication)
78 %	sont appelés à former leurs clientèles aux NTIC
44 %	se disent préparés pour remplir ce rôle
30 %	ne le sont pas, 26 % s'abstiennent

Les mutations - nouveaux rôles

60 %	considèrent avoir les compétences nécessaires pour répondre aux besoins croissants de leur clientèle
59 %	sont à l'aise avec le concept de devoir « vendre » leurs services, faire connaître leurs compétences
61 %	ont accédé à des responsabilités de gestion

La mission de la C.B.P.Q.

- 88 % considèrent que la mission et les objectifs de la C.B.P.Q. répondent à leurs attentes
- 76 % considèrent que la Corporation a rempli sa mission
- 79 % ne veulent pas changer la mission
- 86 % considèrent que la spécificité de la C.B.P.Q a une valeur pour eux
- 70 % sont persuadés que la spécificité crée un fort sentiment d'appartenance à la profession

La spécificité de la Corporation

- 45 % un corps d'emploi unique
- 43 % un code de déontologie
- 36 % comme critère d'admission le diplôme universitaire
- 35 % le titre exclusif
- 60 % refusent de perdre cette spécificité au profit d'une ouverture à d'autres groupes du domaine de l'information
- 74 % préfèrent l'appartenance professionnelle plutôt que le regroupement par milieu de travail ou spécialisation

L'appellation de l'organisme

- 64 % sont contre le changement de nom de la C.B.P.Q.
- 50 % préfèrent le maintien du titre sans ajout d'un nom complémentaire
- 50 % veulent un ajout

Actions en vue de l'accroissement de la visibilité de la profession

Les attentes des membres :

- 70 % sont en faveur d'une campagne d'information sur l'utilité professionnelle des bibliothécaires;
- 64 % souhaitent une meilleure mise en marché du diplôme, sa valorisation auprès des nouveaux vecteurs d'emploi;
- 58 % veulent une plus grande présence dans les médias;
- 52 % sont en faveur d'un lobbying pour les bibliothèques.

Les résultats ont été présentés en atelier au dernier congrès et ils ont suscité un débat animé quant à la possibilité de modifier le nom de la C.B.P.Q. par un ajout d'un autre nom. Rappelons que le sondage présente une forte opposition au changement de nom. Toutefois, l'appui le plus fort à une modification vient du milieu spécialisé (56 %); le milieu fédéral est partagé à 50-50, et le milieu universitaire souhaite le maintien de la situation actuelle à hauteur de 53 % seulement.

Quelques mises en garde aussi découlent du sondage :

- rester vigilants afin que les NTIC ne prennent pas toute la place au détriment du service à l'utilisateur;
- défendre l'image de la profession plutôt que son nom;
- ne pas oublier les professionnels en régions;
- penser à développer l'esprit entrepreneurial, afin de mieux préparer les membres au marché de l'emploi.

Le sondage a permis ainsi de dégager les enjeux principaux et préparer un plan d'action en conséquence présenté par la présidente (voir éditorial et réunion du CA).

Le comité d'orientation va élaborer un prochain sondage s'adressant à des clientèles potentielles pour la C.B.P.Q. afin de recueillir des données utiles à la campagne d'information et de visibilité de la profession.

Les actes du 28^e Congrès de la C.B.P.Q. (mai 1997)

«L'économie du savoir : à la recherche d'un équilibre»

Les textes sont vendus au coût de 15 ¢ la feuille, incluant les frais postaux et la TPS #R106980113 (7 %). Alors, sur réception de votre paiement, nous vous ferons parvenir les actes du congrès demandés.

Pour recevoir les huit actes de congrès, le coût est de 14 \$.

Atelier 3 (6 pages) Texte de Monsieur Yvon Bernatchez
«Une perspective de l'édition électronique»

Atelier 7 (10 pages) Texte de Monsieur Maurice Gingras
«La gestion des fichiers électroniques ou comment mettre de l'ordre dans le chaos?»

Atelier 8 (33 pages) Texte et acétates de Monsieur Guy Bertrand
«L'appropriation des inforoutes par les francophones»

Atelier 9 (7 pages) Acétates de Monsieur Jean-Marie Paquette
«La propriété intellectuelle, un instrument d'innovation»

Plénière du 23 mai (16 pages) Texte de Madame Diane Wilhelmy
«L'importance du savoir dans la société d'aujourd'hui et de demain»

Atelier 16 (18 pages) Acétates et texte de Monsieur Louis Houle
«Une vision de la livraison électronique d'articles de périodiques»

Atelier 18 (9 pages) Texte et acétates de Madame Gisèle DeVillers
«La Norme Z39.50»

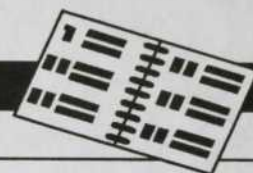
Atelier 22 (6 pages) Texte de Madame Julie Michaud
«Les bibliothèques publiques et la communauté des affaires»

Conférence de Maurice Gingras : Gestion de l'information textuelle sur support informatique, disponible sur le site <http://www.sma.qc.ca>

Conférence de Guy Teasdale : L'édition savante des Presses de l'Université Laval, <http://www.bibl.ulaval.ca/info/pagepers/teasdale/confcbpq.htm>

À l'agenda

par Daniel Boivin



Comité organisateur du 28^e congrès de la C.B.P.Q.
Cécile Morin, Louise Dion, Maryse Messely,
Monique Dupuis, Françoise Sorieul, Deirdre Moore, Gilles Bizier,
Catherine Lamy, Marcel Ouellet et Elaine Wait

6 au 9 août 1997

Seattle, Washington
«From Vellum to Virtual
reality»
PNLA Annual Conference
Rens.: Cindy Cunningham
Tel.: (360) 405-9156

23 au 26 septembre 1997

Montréal, Québec
«Vie privée sans frontières»
Secrétariat de la Conférence
internationale sur la vie privée
Rens.: [http://
www.confpriv.qc.ca](http://www.confpriv.qc.ca)
Tél.: (514) 286-8213

29 septembre au 1^{er} octobre 1997

Calgary, Alberta
ACCESS '97 : Integration or
Fragmentation?
Rens.: [http://
www.ucalgary.ca/library/
access97](http://www.ucalgary.ca/library/access97)

7 au 9 octobre 1997

Montréal, Québec
COMDEX SCIB 97
Rens.: [http://
www.comdex.com](http://www.comdex.com)

13 au 17 octobre 1997

La Havane, Cuba
Info 97 - International
Congress of Information
Rens.: proinfo@ceniai.cu

20 au 21 octobre 1997

Toronto, Ontario
«Building Electronic Space
for Community Public Health
Information»
Digital knowledge II
Conference
Canada's Coalition for Public
Information - Coalition
canadienne de l'information
publique (CPI-CCIP)
Tél.: (416) 977-6018
Rens.: cpi@web.net

23 au 24 octobre 1997

25^e conférence annuelle
«Éducatrices et Éducateurs
francophones du Manitoba»
Tél.: (204) 888-7961

Vous avez déménagé?

Veillez nous aviser de vos nouvelles coordonnées.